

ASSEMBLÉE NATIONALE

PLFR POUR 2020 - (N° 3074)

AMENDEMENT

N ° CF1084

présenté par

M. Zulesi, Mme Pompili, Mme Abba, M. Daniel, Mme Gayte, M. Haury, M. Kerlogot,
Mme Lenne, M. Morenas, M. Perrot, Mme Sylla, M. Thiébaud, Mme Tiegna et Mme Zitouni

ARTICLE ADDITIONNEL

APRÈS L'ARTICLE 4, insérer l'article suivant:

Cet amendement a été déclaré irrecevable après diffusion en application de l'article 98 du règlement de l'Assemblée nationale.